

LA CHATAIGNE

(qui s'y frotte s'y pique)



N°7

Avril/Mai 2022

ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous, la Châtaigne revient en ce début de printemps non pas pour faire le ménage, mais pour fêter avec vous le travail. En effet, nous avons en tête ce premier jour de mai qui approche, jour où nous ne travaillons pas et un grand nombre d'entre vous s'offre ce petit brin de fleur qui pousse en sous bois, près de moi, pour porter bonheur... Pour une fois, je vais me risquer à faire un peu d'histoire. Le 1er mai est un jour férié très suivi en France, portant les revendications sociales du travail. L'histoire de cette journée spéciale a des origines américaines. Les syndicats américains décident, à partir du 1er mai 1884, de mener une action afin d'obtenir pour les travailleurs la journée de huit heures. Cette date du 1er mai n'est pas choisie au hasard : outre-Atlantique, elle correspondait à l'époque au premier jour de l'année comptable des entreprises. Mais en 1886, nombreux sont ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction. De grandes manifestations sont alors organisées, à partir du 1er mai, dans tout le pays. La situation tourne au drame à Chicago. Le 3 mai, trois ouvriers sont tués. Ces événements ont également eu des répercussions en France. En 1889 à Paris, le Congrès de la IIe Internationale Socialiste choisit le 1er mai comme journée de revendication, avec le même objectif que les travailleurs américains. Et comme aux États-Unis, la situation tourne parfois au drame. C'est notamment le cas le 1er mai 1891 dans la commune de Fourmies, dans le Nord. L'armée tire sur la foule, faisant neuf morts et une trentaine de blessés. Suite à ce drame, le 1er mai devient encore plus le jour des revendications sociales dans l'Hexagone. Première avancée, le ministère du travail est créé en 1906. Mais il faut attendre 1919 pour que soit légalisée la journée de huit heures.

Le 26 avril 1946, le gouvernement issu de la libération reconnaît officiellement le caractère chômé du 1er mai. Enfin, en 1948, il devient férié et chômé. A noter que, si traditionnellement les manifestants avaient l'habitude de défiler avec une églantine rouge accrochée à la boutonnière, cette fleur a progressivement été remplacée par le muguet. Cette année encore, la Châtaigne vous invite à participer nombreuses et nombreux aux rassemblements organisés près de chez vous. N'oublions jamais que nos conditions de travail aujourd'hui sont le fruit des mobilisations d'hier...



La Châtaigne d'Honneur du mois de mai est attribuée à Anne Hidalgo, qui lors de son passage au salon de l'Agriculture le 28 février 2022, a appelé « au blocage des prix de l'énergie pour les particuliers et les agriculteurs. » L'idée pourrait paraître intéressante si celle-ci n'avait pas déjà été proposée par... Ségolène Royal, qui avait annoncé en 2014, le gel des tarifs de l'électricité lorsqu'elle est nommée ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Résultat, s'en était suivies une hausse rétroactive pour les 28 millions de ménages abonnés aux tarifs réglementés, suite à d'annulation par le Conseil d'État de deux arrêtés pris à ce moment là. Peut être serait-il judicieux de ne pas toujours commettre les mêmes erreurs car à la fin, ce sont toujours les mêmes qui payent les factures...

MACRON VEUT RENOMMER
"PÔLE EMPLOI" EN "FRANCE TRAVAIL"



Rendez-vous pour marcher :

Comme chaque année, un défilé du 1^{er} mai est organisé à Limoges comme dans plusieurs villes de notre département (Bellac, Saint Junien...), la Châtaigne vous invite à venir nombreuses et nombreux à participer aux rassemblement près de chez vous :



Abracadabra.

Alors que dans nos colonnes du mois de décembre, la Châtaigne faisait le constat de l'annonce de la ministre de la fonction publique du 9 décembre 2021, cette dernière a finit par changer son fusil d'épaule. En 3 mois, nous sommes passé de «*La situation économique reste trop "incertaine" pour permettre une augmentation du point d'indice.*», à «*Nous ne pouvons pas laisser le pouvoir d'achat des agents décrocher par rapport au pouvoir d'achat des salariés du secteur privé.*», comme l'a expliqué Amélie de Montchalin, sans préciser le montant de la revalorisation. Ouf, on aurait pu croire que notre employeur nous avait totalement oublié, nous laissant avec des salaires bloqués depuis 12 ans entraînant une perte de pouvoir d'achat de 20 % sur cette période. Finalement, on est sauvé, avec un salaire médian dans la fonction publique de 1883 euros net dans la fonction publique, si notre cher patron nous accorderait une augmentation d'1 %, ce serai alors 18,83 euros par mois supplémentaire... Peut être devrions nous pousser pour que cette revalorisation se situe bien plus haut, car tout le coup de froid pourrait vite revenir après les élections printanières...

- 10 h 30 à LIMOGES Carrefour des Luttés (Carrefour Tourny)
- 14 h 30 à St JUNIEN Place de la Bourse
- 10 h 30 à BELLAC devant la Mairie suivi d'une journée festive.

BULLETIN D'ADHESION

NOM : Prénom :
Service : N° de tél :
Grade : Echelon :
Temps partiel % : ☐ OUI ☐ NON

Adresse courriel de la section : cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr
Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>



POUR LE MAINTIEN
DE NOS MISSIONS
ET LA FIN DES RÉORGANISATIONS INCESSANTES

#jevotecgt

